



# VÉRITÉ

## La Muse 2001

L'AMBITION DU DOMAINE VÉRITÉ TIENT EN QUELQUES MOTS : CRÉER DES VINS SOMPTUEUX, D'UN CARACTÈRE ET D'UNE SUBSTANCE REMARQUABLES, TOUT EN RESPECTANT LA TRADITION BORDELAISE.

LE DOMAINE VÉRITÉ VINIFIE DES CÉPAGES DE BORDEAUX ROUGES ISSUS DE MICRO-CRUS, C'EST-À-DIRE DE SITES SPÉCIFIQUES SITUÉS AU CŒUR DES MEILLEURS VIGNOBLES DE MONTAGNE DU COMTÉ DE SONOMA, ET SOUVENT COMPOSÉS D'UNE SEULE RANGÉE DE VIGNES. CHAQUE VIN VÉRITÉ SE RÉVÈLE PLEINEMENT DANS LE MARIAGE MÉTICULEUSEMENT ARRANGÉ DES CÉPAGES, DU CLIMAT, DE L'EXPOSITION DES SOLS ET DES TECHNIQUES VINICOLES. LE VIGNERON PIERRE SEILLAN QUALIFIE CETTE CONVERGENCE DE FACTEURS DE « DROIT DU SOL ».

LE 2001 EST LE QUATRIÈME MILLÉSIME LA MUSE CONÇU PAR PIERRE ; IL INCARNE LA VOLONTÉ INÉBRANLABLE DU VIGNERON DE CRÉER DES VINS SANS COMPROMIS. ISSU D'UN ASSEMBLAGE DOMINÉ PAR LE MERLOT, LE LA MUSE REFLÈTE L'ÉLÉGANCE ET LA SUBTILITÉ D'UN VIN DE TYPE POMEROL. CE MILLÉSIME S'OUVRE PAR UNE COULEUR POURPRE INTENSE, SUIVIE D'UN NEZ DE MÛRE RENFORCÉ PAR UN SOUPÇON DE CHOCOLAT ET DE BOIS POLI. LA BOUCHE, AMPLE ET SOYEUSE, EST PARTICULIÈREMENT ÉLÉGANTE : CHAQUE COUCHE POSSÈDE SA PROPRE SAVEUR ET TEXTURE. UN PARFUM DE BAIES ROUGES DOMINE, NOTAMMENT DE FRAMBOISE ET DES NOTE DE MYRTILLE. LE CABERNET FRANC LUI DONNE SA STRUCTURE, À LAQUELLE S'ASSOCIENT DES TANINS BIEN INTÉGRÉS, ABOUTISSANT À UNE FINALE LONGUE ET GRACIEUSE.

LE MERLOT UTILISÉ POUR LA MUSE PROVIENT PRINCIPALEMENT DE MICRO-CRUS DU DOMAINE ALEXANDER MOUNTAIN, DANS L'ALEXANDER VALLEY. DANS UNE MOINDRE MESURE, IL EST ÉGALEMENT ISSU DE MICRO-CRUS DE LA KNIGHTS VALLEY ET DE LA DERNIÈRE APPELLATION DU COMTÉ DE SONOMA, LA BENNETT VALLEY. LE CABERNET FRANC INTERVENANT DANS CET ASSEMBLAGE EST ORIGINAIRE, QUANT À LUI, DE PETITES PARCELLES ACCROCHÉES AUX PENTES ABRUPTES DE L'ALEXANDER VALLEY.

### COMPOSITION

87 % MERLOT

12 % CABERNET FRANC

1 % MALBEC

TAUX D'ALCOOL : 14,1 %    ACIDITÉ TOTALE : 0,56    pH : 3,63

VIEILLI 16 MOIS EN FÛT DE CHÊNE FRANÇAIS NEUF